



Monsieur Michel LOTTIER
Maire de Blausasc
Esplanade Nicole Lottier
06440 - BLAUSASC

Nice, le **31 MAI 2018**

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable.

La création de divers services 24h/24 au quartier de La Pointe, répond aux besoins des habitants de la commune de Blausasc, mais aussi de la vallée des Paillons. Ainsi, nous soutenons ce projet qui proposera une offre complémentaire indispensable aux actifs.

Nous avons également pris connaissance des modifications apportées à votre PLU avec la création d'une nouvelle zone UK ainsi que du nouveau règlement autorisant les ICPE.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Jean-Pierre SAVARINO

DIRECTION APPUI DES ENTREPRISES ET TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR & Quentin VIANNES
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 75 22
Email : quentin.viannes@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 73 46
Réf. n° 180528-7106R



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

JJ

Le Président

Député européen

Monsieur Michel LOTTIER
Maire de Blausasc
Hôtel de ville
Esplanade Nicole Lottier
06440 BLAUSASC

RM/SCOUR-A18-10579



Marseille, le 24 MAI 2018

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le dossier de déclaration de projet de station essence et drive au quartier de la Pointe de Blausasc emportant mise en comptabilité du Plan local d'urbanisme de votre commune, par courrier reçu le 7 mai 2018.

Soucieux d'accompagner au mieux votre démarche, j'ai aussitôt saisi la Délégation connaissance, planification, transversalité afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Renaud MUSELIER

